

FORMATION BAFA

L'animation vous intéresse ? La ville vous accompagne pour passer votre brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur d'accueil collectif de mineurs (BAFA). La ville verse 150€ à l'organisme de formation. De plus, les agents vous accompagnent dans les démarches d'aides complémentaires auprès d'autres organismes.

L'animation vous intéresse ?

La ville vous accompagne pour passer votre brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur d'accueil collectif de mineurs (BAFA).

B.A.F.A.

- Un brevet qui permet d'encadrer des enfants et des jeunes pendant leurs vacances, mais aussi le mercredi après-midi, avant et après l'école,
- Une porte d'entrée vers le métier d'animateur.
- Une formation **courte et pratique**, en [3 étapes](https://bafa.ufcv.fr/Le-BAFA/Les-3-etapes) (<https://bafa.ufcv.fr/Le-BAFA/Les-3-etapes>), accessible dès 17 ans,
 - Stage théorique, pour un montant de 50€
 - Stage pratique, un positionnement sur l'une des structures municipales
 - Stage d'approfondissement, un positionnement sur les centres de formation de votre choix (coût en fonction du centre de formation)

Un suivi complet durant toutes les étapes de la formation.

MODALITÉS D'ATTRIBUTIONS

- Être Mantais
- Avoir entre 16 et 30 ans
- Dossier à récupérer dès à présent au service initiative jeunes [ou à télécharger](#)

(à partir de fin décembre jusqu'à mi-février)
- Passage devant un jury pour validation de la candidature